



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.16/1995/1  
21 février 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMMISSION DE LA SCIENCE ET  
DE LA TECHNIQUE AU SERVICE  
DU DÉVELOPPEMENT

Deuxième session

Genève, 15-24 mai 1995

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AUTRES QUESTIONS D'ORGANISATION

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Thèmes de fond :
  - a) Technologies à utiliser dans les activités économiques à petite échelle afin de répondre aux besoins essentiels des populations à faible revenu;
  - b) Incidences de la science et de la technique pour les deux sexes dans les pays en développement;
  - c) Aspects scientifiques et techniques de la question sectorielle à examiner par la Commission du développement durable en 1995.
3. Coordination des activités dans le domaine de la science et de la technique au service du développement :
  - a) Coordination et coopération des organismes des Nations Unies dans le domaine de la science et de la technique;
  - b) Rapport intérimaire sur le renforcement des capacités endogènes aux niveaux national et régional;
  - c) Coopération dans le domaine de la prospective et de la prévision technologiques;

- d) Examen des activités opérationnelles des organismes des Nations Unies;
  - e) Interaction avec des organismes extérieurs au système des Nations Unies.
4. Rapports des groupes d'étude spéciaux.
  5. Mesures découlant de la première session de la Commission.
  6. Financement de la science et de la technique au service du développement.
  7. Aspects scientifiques et techniques :
    - a) Du développement durable;
    - b) De la conversion des capacités militaires.
  8. Élection du président et des autres membres du bureau pour la troisième session de la Commission.
  9. Ordre du jour provisoire et organisation des travaux de la troisième session de la Commission.
  10. Questions diverses.
  11. Adoption du rapport de la Commission sur sa deuxième session.

#### Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

L'ordre du jour provisoire et la documentation de la deuxième session de la Commission ont été approuvés par le Conseil économique et social à sa session de fond de 1993 dans sa décision 1993/321.

On trouvera en annexe au présent document l'organisation provisoire des travaux de la deuxième session.

Il convient de noter que la Commission, à sa première session, a élu son bureau pour la deuxième session. Le bureau est composé des membres suivants :

Président : Oscar Serrate Cuéllar (Bolivie)

Vice-Présidents : Vladimir A. Labounov (Biélorus)  
Mohammed M. El'Halwagi (Égypte)  
J. Dhar (Inde)  
J. G. Waardenburg (Pays-Bas)

Il était entendu que l'un des vice-présidents ferait également fonction de rapporteur.

## 2. Thèmes de fond

Dans sa résolution 1993/74, le Conseil économique et social a décidé que la Commission concentrerait son attention sur trois thèmes de fond pendant la période intersessions 1993-1995. Pour chaque thème, la Commission a créé un groupe d'étude spécial composé de ses propres membres et chargé d'élaborer un projet de rapport qu'elle examinerait en séance plénière à sa deuxième session. Les groupes ont désigné leur propre président et, dans certains cas, un directeur d'étude. Le programme d'activité a été lancé sous les auspices du bureau de la Commission en juillet 1993. Les thèmes retenus étaient les suivants :

a) Technologies à utiliser dans les activités économiques à petite échelle afin de répondre aux besoins essentiels des populations à faible revenu

Dans le cadre de ce thème, la Commission a proposé d'examiner les questions suivantes :

- i) Accès à la technologie et adaptation des techniques, et transfert de technologie Nord-Sud et Sud-Sud;
- ii) Effets de la productivité;
- iii) Création d'emplois et production de revenus pour lutter contre la pauvreté en répondant aux besoins essentiels (éducation, santé, logement et alimentation) des populations à faible revenu, y compris les questions relatives au sexe et à l'âge;
- iv) Mécanismes de diffusion, y compris la formation, la coopération et l'établissement de réseaux, et les banques de données et banques de projets aux niveaux régional et international;
- v) Rapports avec les autres activités de renforcement des capacités endogènes et de recherche-développement;
- vi) Financement et suivi.

### Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du groupe d'étude sur les technologies à utiliser dans les activités économiques à petite échelle afin de répondre aux besoins essentiels des populations à faible revenu (E/CN.16/1995/2)

b) Incidences de la science et de la technique pour les deux sexes dans les pays en développement

Les questions suivantes ont été suggérées dans le cadre de ce thème :

- i) Effets du progrès technique sur l'emploi et les qualifications;

- ii) Incidences du progrès et des connaissances médicales sur la santé;
- iii) Technologies dans le domaine de l'énergie;
- iv) Technologies agricoles;
- v) Enseignement scientifique et technique et entrée dans la vie active.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du groupe d'étude sur les incidences de la science et de la technique pour les deux sexes dans les pays en développement (E/CN.16/1995/3)

- c) Aspects scientifiques et techniques de la question sectorielle à examiner par la Commission du développement durable en 1995 : gestion des terres

L'objectif consiste à lier directement les compétences de la Commission de la science et de la technique au service du développement aux travaux de la Commission du développement durable.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du groupe d'étude sur les aspects scientifiques et techniques de la gestion des terres (E/CN.16/1995/4)

Autre documentation

Note du Secrétaire général contenant un aperçu général des rapports des groupes d'étude (E/CN.16/1995/5)

3. Coordination des activités dans le domaine de la science et de la technique au service du développement

Dans sa résolution 1993/71, le Conseil économique et social a prié la Commission d'examiner à sa deuxième session les résultats du débat que le Conseil avait consacré à la coordination lors de sa session de fond de 1994. Dans la même résolution, il a également prié le Secrétaire général d'établir à cette fin un rapport comprenant une analyse et des propositions concrètes visant à améliorer les mécanismes de coordination des organes, programmes et institutions spécialisées, y compris la Banque mondiale, qui participent aux activités scientifiques et techniques du système des Nations Unies.

Le Conseil économique et social a examiné le rapport susmentionné (E/1994/70) à sa session de fond de 1994 et est convenu d'un ensemble de conclusions sur la coordination des politiques et activités des institutions spécialisées et autres organes du système des Nations Unies dans le domaine de la science et de la technique au service du développement (conclusions ayant fait l'objet d'un accord/1994/1) (voir A/49/3, chap. III, sect. A). Il convient de noter que le Conseil est convenu notamment qu'"il faudrait examiner plus en

détail les moyens de renforcer les liens qui unissent la Commission de la science et de la technique au service du développement au Conseil du commerce et du développement, tout en tenant compte de la nécessité d'établir des liens entre la Commission du développement durable et les autres institutions des Nations Unies concernées".

En outre, les organes, organisations et organismes compétents du système des Nations Unies ont été priés de fournir des informations précises afin de mettre à jour le rapport en ce qui concerne leurs activités dans le domaine de la science et de la technique, y compris la coopération touchant la prospective et la prévision technologiques ainsi que le renforcement des capacités endogènes dans le domaine de la science et de la technique. Les informations reçues ont été incluses dans un rapport dont est saisie la Commission de la science et de la technique au service du développement.

#### Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration des mécanismes de coordination au sein du système des Nations Unies et avec d'autres organismes extérieurs au système (E/CN.16/1995/6)

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Secrétariat de l'ONU dans le domaine de la science et de la technique au service du développement, y compris la coopération concernant la prospective et la prévision technologiques (E/CN.16/1995/7)

#### 4. Rapports des groupes d'étude spéciaux

##### Contributions des technologies, notamment nouvelles et naissantes, à l'industrialisation des pays en développement

Dans sa résolution 1993/74, le Conseil économique et social a décidé de constituer, en plus des trois groupes susmentionnés, composés de membres de la Commission et d'experts extérieurs, des groupes d'experts ou groupes de travail dont l'un d'eux serait chargé d'examiner la contribution des technologies, notamment nouvelles et naissantes, à l'industrialisation des pays en développement. Le groupe d'experts sur la question s'est réuni à Genève les 21 et 22 octobre 1994 et la Commission est saisie de son rapport aux fins d'examen.

#### Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du groupe d'experts sur la contribution des technologies, notamment nouvelles et naissantes, à l'industrialisation des pays en développement (E/CN.16/1995/8)

##### Technologies de l'information

Dans sa même résolution 1993/74, le Conseil économique et social a également décidé que la question des technologies de l'information et de leur rôle dans le domaine de la science et de la technique, en ce qui concerne en particulier les besoins des pays en développement, pourrait être choisie comme thème de fond de la Commission pendant la période intersessions 1995-1997.

En application de la décision du bureau et afin d'aider la Commission à examiner à sa deuxième session son programme de travail futur, la Commission est saisie d'une note du Secrétariat sur les technologies de l'information et le développement.

Documentation

Note du Secrétaire général sur les technologies de l'information et le développement (E/CN.16/1995/9)

5. Mesures découlant de la première session de la Commission

Dans sa résolution 1993/69, le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général de la CNUCED de présenter à la Commission de la science et de la technique au service du développement, à sa deuxième session, un rapport sur les résultats obtenus grâce à l'action du Groupe de travail ad hoc sur les liens entre l'investissement et le transfert de technologie. Le Groupe de travail ad hoc a achevé ses travaux en mars 1994.

Documentation

Note du Secrétaire général de la CNUCED sur les activités du Groupe de travail ad hoc sur les liens entre l'investissement et le transfert de technologie (E/CN.16/1995/10)

6. Financement de la science et de la technique au service du développement

Dans sa résolution 1993/73, le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général de convoquer une réunion consultative et a décidé que cette réunion devrait :

a) Comparer et échanger des vues sur les dossiers de programmes et projets dans le domaine de la science et de la technique à l'appui du renforcement des capacités endogènes aux niveaux national, régional et mondial;

b) Examiner les moyens d'assurer l'interaction et la complémentarité continues des organismes participant au financement de la science et de la technique et proposer des moyens précis permettant de poursuivre cette coopération en vue de l'harmonisation de leurs politiques et de l'amélioration des possibilités de regrouper les ressources entre les institutions de financement intéressées.

La réunion consultative s'est tenue à New York les 1er et 2 décembre 1994 et la Commission est saisie de son rapport aux fins d'examen.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la réunion consultative concernant le regroupement des ressources afin de répondre aux besoins scientifiques et technologiques des pays en développement (E/CN.16/1995/11)

7. Aspects scientifiques et techniques :

a) Du développement durable

Dans sa résolution 1993/72, le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général de veiller à ce que les membres de la Commission de la science et de la technique au service du développement soient informés des aspects des travaux de la Commission du développement durable qui ont un rapport avec leurs propres travaux et à ce que ces deux organes coordonnent bien leurs activités à cet égard. À cette fin, la Commission de la science et de la technique au service du développement est saisie, pour examen, des informations pertinentes concernant les travaux de la Commission du développement durable.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés et les problèmes rencontrés dans l'application de la science et de la technique au développement durable (E/CN.16/1995/12)

b) Conversion des capacités militaires

Dans sa résolution 1993/70, le Conseil économique et social, ayant noté les délibérations qui avaient eu lieu lors des récentes conférences des Nations Unies tenues à Beijing en octobre 1991, à Dortmund (Allemagne) en février 1992 et à Moscou en octobre 1992 sur les aspects scientifiques et techniques de la conversion des capacités militaires, de même que les activités des organismes des Nations Unies dans ce domaine, notamment celles de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) et de la CNUCED, a prié le Secrétaire général de présenter à la Commission, à sa deuxième session, un rapport sur les aspects scientifiques et techniques de la conversion des capacités militaires à des fins civiles et en vue du développement durable, l'accent étant mis sur les questions relatives à la prospective technologique, eu égard en particulier aux effets économiques, aux incidences du point de vue de l'emploi et aux conséquences écologiques d'autres choix technologiques.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les aspects scientifiques et techniques de la conversion des capacités militaires à des fins civiles et en vue du développement durable (E/CN.16/1995/13).

8. Élection du président et des autres membres du bureau pour la troisième session de la Commission

La Commission voudra peut-être suivre la pratique adoptée lors de sa première session en élisant un président et quatre vice-présidents pour sa troisième session. Il est entendu que l'un des vice-présidents fera également fonction de Rapporteur.

9. Ordre du jour provisoire et organisation des travaux de la troisième session de la Commission

La Commission sera saisie d'une note du Secrétariat sur l'ordre du jour provisoire de sa troisième session ainsi que des documents à soumettre au titre de chaque point et des propositions concernant l'organisation de ses travaux.

10. Questions diverses

11. Adoption du rapport de la Commission sur sa deuxième session

En application des dispositions de la résolution 46/235 de l'Assemblée générale et de la décision 1992/218 du Conseil économique et social, la Commission de la science et de la technique au service du développement présente son rapport au Conseil.



Annexe

ORGANISATION PROVISOIRE DES TRAVAUX

Lundi 15 mai

10 heures

Ouverture de la session.

Point 1

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.

Séance officielle.

Les orateurs spécialement invités par le Secrétariat et les groupes d'étude aborderont des questions d'actualité concernant la science et la technique dans le cadre du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

15 heures

Suite.

Mardi 16 mai

10 heures

Point 2

Thèmes de fond.

Présentation des résultats des travaux des principaux groupes d'étude.

a) Technologies à utiliser dans les activités économiques à petite échelle afin de répondre aux besoins essentiels des populations à faible revenu.

15 heures

b) Incidences de la science et de la technique pour les deux sexes dans les pays en développement.

Mercredi 17 mai

10 heures

Point 2

c) Gestion des terres.

15 heures

Conclusions.

Jeudi 18 mai

10 heures	Point 4	Rapports sur l'industrialisation et les technologies de l'information.
15 heures	Point 5	Mesures découlant de la première session de la Commission.
	Point 6	Financement de la science et de la technique au service du développement.

Vendredi 19 mai

10 heures	Point 7	Aspects scientifiques et techniques a) du développement durable et b) de la conversion des capacités militaires.
15 heures	Point 3	Coordination des activités dans le domaine de la science et de la technique au service du développement.

Lundi 22 mai

10 heures	Point 8	Élection du président et des autres membres du bureau pour la troisième session de la Commission.
	Point 9	Ordre du jour provisoire et organisation des travaux de la troisième session de la Commission.
15 heures		Séance officieuse.

Mardi 23 mai

10 heures		Séance officieuse.
15 heures		Séance officieuse.

Mercredi 24 mai

10 heures		Séance officieuse.
15 heures	Points 10 et 11	Questions diverses; adoption du rapport de la Commission sur sa deuxième session.